États financiers

31 décembre 2022

Fonds d’actions tous pays Lysander-Triasima

Deloitte LLP
Bay Adelaide East
8 Adelaide Street West
Suite 200
Toronto ON M5H 0A9
Canada

Tel: 416-601-6150
Fax: 416-601-6151
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima (le « Fonds »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2022 et 2021, et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 28 mars 2023

Fonds d’actions tous pays Lysander-Triasima

États financiers au 31 décembre 2022

Table des matières

3 États de la situation financière

3 États du résultat global

4 États de l’évolution de l’actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

5 Tableaux des flux de trésorerie

5 Annexe du portefeuille

7 Notes annexes

Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

États de la situation financière

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	4 423 968 $	6 161 472 $
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 950	–
Remboursements à recevoir	33 437	24 255
Dividendes à recevoir	2 123	2 790
Distributions payées d'avance	17 000	189 100
Total de l'actif	**4 505 478 $**	**6 377 617 $**
Passif		
Dette bancaire	– $	132 517 $
Charges à payer	11 189	6 835
Distributions à payer	9 506	72 190
Total du passif	**20 695 $**	**211 542 $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**4 484 783 $**	**6 166 075 $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	61 512 $	218 195 $
Série F	4 423 271	5 947 880
Total de l'actif net	**4 484 783 $**	**6 166 075 $**
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	5 195	13 805
Série F	352 221	356 393
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	11,84 $	15,81 $
Série F	12,56	16,69
**Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût*	3 977 046 $	4 180 494 $

États du résultat global

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Produits		
Revenu de dividendes	88 388 $	62 502 $
Autres revenus	11	4
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	357 160	1 103 133
Profit net (perte nette) de change réalisé	1 289	(7 995)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	310	(288)
Variation de la (moins-value) plus-value latente des placements	(1 512 613)	(255 927)
Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation	**(1 065 455) $**	**901 429 $**
Charges		
Frais de gestion	46 353 $	58 461 $
Coûts de transaction	21 443	16 735
Frais de dépôt	19 771	17 806
Frais d'administration du Fonds	5 283	4 743
Frais de garde	3 201	2 428
Honoraires d'audit	4 442	1 213
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	2 446	1 527
Frais bancaires	723	442
Charges combinées liées à la TVH	461	578
Charge liée aux droits réglementaires	249	383
Frais liés au comité d'examen indépendant	(244)	307
Frais juridiques	(421)	307
Total des charges d'exploitation	**103 707 $**	**104 930 $**
Retenue d'impôt	14 406 $	9 152 $
Remboursement des charges	(31 062)	(24 255)
Total des charges d'exploitation nettes	**87 051 $**	**89 827 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	**(1 152 506) $**	**811 602 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série		
Série A	(37 423) $	31 898 $
Série F	(1 115 083)	779 704
Variation du total de l'actif net	**(1 152 506) $**	**811 602 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
Série A	(4,46) $	2,06 $
Série F	(3,21)	2,35

Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Toutes les séries

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	6 166 075 $	6 012 358 $
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(1 152 506)	811 602
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir des gains en capital nets	(334 725) $	(807 413) $
Total des distributions	**(334 725) $**	**(807 413) $**
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série F	40 000 $	74 032 $
Produit total	**40 000 $**	**74 032 $**
Coût des parts rachetées		
Série A	(115 124) $	(48 259) $
Série F	(444 156)	(611 468)
Coût total	**(559 280) $**	**(659 727) $**
Distributions réinvesties		
Série A	521 $	3 465 $
Série F	324 698	731 758
Total des réinvestissements	**325 219 $**	**735 223 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	(1 681 292) $	153 717 $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	**4 484 783 $**	**6 166 075 $**

Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	218 195 $	262 172 $
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(37 423)	31 898
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir des gains en capital nets	(4 657) $	(31 081) $
Total des distributions	**(4 657) $**	**(31 081) $**
Opérations sur les parts rachetables		
Coût des parts rachetées	(115 124) $	(48 259) $
Distributions réinvesties	521	3 465
Total des opérations sur les parts rachetables	**(114 603) $**	**(44 794) $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	(156 683) $	(43 977) $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	**61 512 $**	**218 195 $**

Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	5 947 880 $	5 750 186 $
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(1 115 083)	779 704
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir des gains en capital nets	(330 068) $	(776 332) $
Total des distributions	**(330 068) $**	**(776 332) $**
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	40 000 $	74 032 $
Coût des parts rachetées	(444 156)	(611 468)
Distributions réinvesties	324 698	731 758
Total des opérations sur les parts rachetables	**(79 458) $**	**194 322 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	(1 524 609) $	197 694 $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	**4 423 271 $**	**5 947 880 $**

Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(1 152 506) $	811 602 $
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	359	71
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements vendus	(357 160)	(1 103 133)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	1 534 056	272 662
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	(310)	288
Achat de placements	(6 329 790)	(4 364 548)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	6 890 398	5 005 955
Dividendes à recevoir	667	896
Charges à payer	4 354	(1 673)
Remboursements à recevoir	(9 182)	(125)
Distributions payées d'avance	172 100	(189 100)
Distributions à payer	(62 684)	72 190
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	**690 302 $**	**505 085 $**
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(9 506) $	(72 190) $
Produit de l'émission de parts rachetables	40 000	74 032
Montants payés au rachat de parts rachetables	(559 280)	(659 727)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	**(528 786) $**	**(657 885) $**
(Perte) profit de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(49) $	(359) $
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	161 516	(152 800)
(Dette bancaire) trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	(132 517)	20 642
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	**28 950 $**	**(132 517) $**
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Dividendes reçus	89 055 $	60 829 $
Retenue d'impôt	14 406	9 152
Intérêts versés	723	442

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2022

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen ($)	Juste valeur ($)
Actions canadiennes (0,0 %)			
Total		**$**	**$**
Actions étrangères (98,7 %)			
1 410	ABC-Mart Inc.	92 300 $	108 171 $
280	Aéroports de Paris	48 096	51 043
660	Aflac Inc.	44 259	64 276
240	Air Liquide SA	49 457	46 267
570	AmerisourceBergen Corp.	111 779	127 866
40	AutoZone Inc.	110 281	133 542
8 600	Beazley Plc	89 657	96 129
1 285	BP PLC, CAAE	47 115	60 762
1 060	Bunzl Plc	51 102	48 109
825	CF Industries Holdings Inc.	90 756	95 154
6 580	Computershare Ltd.	123 636	159 331
530	Corteva Inc.	46 377	42 173
115	Costco Wholesale Corporation	81 913	71 067
1 055	Daiichi Sankyo Co. Ltd.	46 862	46 048
255	Dollar Tree Inc.	45 089	48 825
130	Elevance Health Inc.	85 181	90 275
280	Eli Lilly & Co.	101 838	138 670
240	Encore Wire Corp.	48 386	44 693
110	Enphase Energy Inc.	46 027	39 455
325	ExxonMobil Corporation	46 325	48 528
200	Ferrari (IT), CAAE	36 055	57 999
90	Gartner Inc.	41 483	40 954
420	General Mills Inc.	46 870	47 674
285	Genuine Parts Co.	61 565	66 942
340	Grupo Aeroportuario Sur, CAAE	98 523	107 238
11 775	Grupo Comercial Chedraui SA de CV	46 898	67 992
1 960	H R Block Inc.	91 884	96 872
2 375	Harmonic Inc.	47 896	42 118
25	Hermes International	43 142	52 599
250	Hershey Co, The	70 806	78 371
150	Hubbell Incorporated	45 381	47 654
1 335	Itochu Corp.	49 855	56 844
400	JP Morgan Chase & Co.	48 770	72 614

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2022

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen ($)	Juste valeur ($)
Actions étrangères (98,7 %)			
(suite)			
1 195	Kddi Corp.	48 360	48 870
1 140	Keurig Dr Pepper Inc.	54 716	55 032
230	Kinsale Capital Group Inc.	87 432	81 426
130	LPL Financial Holdings Inc. (GS)	47 255	38 043
555	Marathon Petroleum Corp.	56 339	87 446
220	Marsh & Mclennan Co.	45 693	49 283
230	McKesson Corp.	100 014	116 797
80	MSCI Inc.	15 806	50 377
220	Murphy Usa Inc.	87 909	83 253
2 850	Netscout Systems Inc.	134 944	125 428
505	Novo Nordisk A/S	46 836	92 523
160	Nvidia Corp.	39 502	31 653
770	Ovintiv Inc.	39 975	52 859
240	Palo Alto Networks Inc.	55 520	45 336
660	Republic Services Inc.	113 237	115 248
375	Ses Imagotag	71 731	66 613
945	Sigma Lithium Corporation	44 344	36 101
985	Sociedad Quimica y Minera	107 648	106 461
1 055	Suntory Beverage Food Ltd	51 385	48 757
1 825	Swedish Orphan Biovi Trum Ab	45 436	51 158
65	Swiss Life Holdings	48 854	45 396
160	United Healthcare Corp.	94 609	114 835
2 190	Unum Group	97 532	121 640
300	Vertex Pharmaceuticals Inc.	111 575	117 279
785	Wolters Kluwer Europe, 0,12	80 169	111 738
520	W.R. Berkley Corp.	44 666	51 085
945	Yakult Honsha Co Ltd	69 995	83 076
Total		**3 977 046 $**	**4 423 968 $**
Total du portefeuille (98,7 %)		**3 977 046 $**	**4 423 968 $**
	Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,6 %)	$	28 950 $
	Autres actifs moins les passifs (0,7 %)		31 865
Actif net		**$**	**4 484 783 $**

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 3037, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie cadre datée du 8 décembre 2011, dans sa version modifiée le 31 décembre 2015, telle qu'elle peut être modifiée et refondue à l'occasion. Le 31 décembre 2015, le Fonds a commencé ses activités et est devenu un émetteur assujetti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus simplifié.

L'objectif de placement du Fonds est de procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées partout dans le monde.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Gestion de portefeuille Triasima inc. (le « gestionnaire de portefeuille »).

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») en vigueur au 31 décembre 2022.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 17 mars 2023.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti
Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur aux 31 décembre 2022 et 2021, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation
Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette

technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une Bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujetti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de l'exercice où elles sont apportées si elles ne touchent que cet exercice, ou au cours de l'exercice où elles surviennent et des exercices ultérieurs, si ces modifications touchent à la fois l'exercice considéré et les exercices ultérieurs.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie d'investissement à participation unitaire aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujetti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujetti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2022, le Fonds avait un montant de néant (31 décembre 2021 – néant) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2021 – 17 665 $) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque année et des distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant, chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« $ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Modifications futures des normes comptables

Au 31 décembre 2022, le Fonds a déterminé qu'aucune nouvelle norme IFRS qui était publiée mais n'était pas encore entrée en vigueur n'avait d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 1,00 % par an pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts en circulation, au début	13 805	16 372
Rachat de parts rachetables	(8 654)	(2 786)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	44	219
Parts en circulation, à la fin	**5 195**	**13 805**

Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts en circulation, au début	356 393	342 711
Émission de parts rachetables	2 680	4 181
Rachat de parts rachetables	(32 707)	(34 345)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	25 855	43 846
Parts en circulation, à la fin	**352 221**	**356 393**

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie certains services de gestion de placements et fournit certains services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 31 décembre 2022, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 81,8 % dans le Fonds (31 décembre 2021 – 73,1 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,80 % à compter du 1er janvier 2020 (2,00 % auparavant) pour les parts de série A et jusqu'à 0,80 % à compter du 1er janvier 2020 (1,00 % auparavant) pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le gestionnaire a versé 19 932 $ (31 décembre 2021 – 24 575 $) au gestionnaire de portefeuille pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 31 décembre 2022, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 4 667 $ (31 décembre 2021 – 6 294 $).

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, aux 31 décembre 2022 et 2021.

Au 31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	4 423 968 $	– $	– $	4 423 968 $
Total	**4 423 968 $**	**– $**	**– $**	**4 423 968 $**

Au 31 décembre 2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	6 161 472 $	– $	– $	6 161 472 $
Total	**6 161 472 $**	**– $**	**– $**	**6 161 472 $**

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds n'avait aucun placement en instruments de créance assortis de notations.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance aux 31 décembre 2022 et 2021.

Au 31 décembre 2022	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Distributions à payer	9 506 $	– $	– $
Charges à payer	–	11 189	–

Au 31 décembre 2021	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Dette bancaire	132 517 $	– $	– $
Distributions à payer	72 190	–	–
Charges à payer	–	6 835	–

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le cas échéant, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds n'avait aucun placement en instruments de créance qui était exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Exposition au risque de change		
Dollar américain	72,3 %	73,9 %
Euro	7,5	12,5
Livre sterling	3,2	6,1
Autres	16,5	8,4

Au 31 décembre 2022, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 1,0 % (31 décembre 2021 – 1,0 %).

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 31 décembre 2022, environ 98,7 % (31 décembre 2021 – 99,9 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2022, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 221 198 $ (31 décembre 2021 – 308 074 $).

3080 Yonge Street, Suite 3037
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited